

## UC1 : AGENT DE DÉVELOPPEMENT - ORGANISATEUR : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

<b>C1-1 Communiquer dans les situations de la vie professionnelle</b>	
<b>1-1-1</b>	<b>Adapter sa communication aux différents publics</b>
<b>1-1-2</b>	<b>Produire des écrits professionnels</b>
<b>1-1-3</b>	<b>Promouvoir les projets et actions de la structure</b>
<b>C1-2 Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté</b>	
<b>1-2-1</b>	<b>Repérer les attentes et les besoins des différents publics</b>
<b>1-2-2</b>	<b>Choisir les démarches adaptées en fonction des publics</b>
<b>1-2-3</b>	<b>Garantir l'intégrité physique et morale des publics</b>
<b>C1-3 Contribuer au fonctionnement d'une structure</b>	
<b>1-3-1</b>	<b>Se situer dans la structure</b>
<b>1-3-2</b>	<b>Situer la structure dans les différents types d'environnement</b>
<b>1-3-3</b>	<b>Participer à la vie de la structure</b>

### Référentiel d'activités : Description des situations de travail et des activités exercées, des métiers ou emplois visés.

Participation au fonctionnement de la structure de basket-ball.

Accueil, information et orientation des différents publics au sein de la structure proposant la pratique du basket-ball en prenant en compte leurs caractéristiques physiques, cognitives et psychiques.

Participation aux actions de communication et de promotion de l'activité basket-ball en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur.

Promotion des activités basket-ball au travers le développement des nouvelles pratiques (basket-ball loisirs, en liberté et 3X3), en relation avec les collectivités locales, le monde scolaire et les entreprises, et selon des modalités adaptées aux caractéristiques et besoins de chacun.

Participation à la planification des activités sur la saison et veille quant à leur déclinaison opérationnelle dans un label de démarche citoyenne avec un souci de préservation des ressources.

Participation à l'organisation des activités de la structure en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap.

Contribution active aux initiatives prenant en compte le développement durable.

Entretien du matériel pédagogique et préservation des installations.

## **UC2 : AGENT DE DÉVELOPPEMENT - ORGANISATEUR : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE**

<b>C2-1 Concevoir un projet d'animation</b>	
<b>2-1-1</b>	<b>Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli</b>
<b>2-1-2</b>	<b>Définir les objectifs et les modalités d'évaluation</b>
<b>2-1-3</b>	<b>Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet</b>
<b>C2-2 Conduire un projet d'animation</b>	
<b>2-2-1</b>	<b>Animer une équipe dans le cadre du projet</b>
<b>2-2-2</b>	<b>Planifier les étapes de réalisation</b>
<b>2-2-3</b>	<b>Procéder aux régulations nécessaires</b>
<b>C2-3 Évaluer un projet d'animation</b>	
<b>2-3-1</b>	<b>Utiliser les outils d'évaluation adaptés</b>
<b>2-3-2</b>	<b>Produire un bilan</b>
<b>2-3-3</b>	<b>Identifier des perspectives d'évolution</b>

### **Référentiel d'activités : Description des situations de travail et des activités exercées, des métiers ou emplois visés.**

Conception et réalisation d'un projet d'animation dans le champ du basket- ball.

Proposition d'un projet d'animation en prenant en compte les caractéristiques du contexte de son intervention afin de l'inscrire dans le cadre des politiques publiques et/ou fédérales.

Proposition d'activités s'inscrivant dans le programme de la structure de basket-ball en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics.

Participation à la conduite d'actions de sensibilisation et d'animation en basket-ball visant à une meilleure prise en compte des bienfaits de l'activité sportive dans une perspective de maintien ou d'amélioration de la santé en lien avec les spécificités des publics encadrés.

Définition des objectifs, des moyens et méthodes à mettre en œuvre pour réaliser son projet d'animation dans la structure dans des conditions optimales de sécurité en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap.

Participation à l'élaboration du budget d'un projet d'animation.

Réalisation de bilan et propositions de perspectives futures de son action.

Participation au suivi administratif de son action.

**UC3 : ÉDUCATEUR SPORTIF - ENTRAÎNEUR : CONDUIRE UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DE LA MENTION « BASKET-BALL » JUSQU'AUX NIVEAUX DE COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES**

<b>C3-1 Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage</b>	
<b>3-1-1</b>	<b>Mobiliser les connaissances liées à l'animation des différentes pratiques sportives en basket-ball</b>
<b>3-1-2</b>	<b>Fixer les objectifs et organiser la séance ou le cycle, et les modalités d'organisation</b>
<b>3-1-3</b>	<b>Prendre en compte les caractéristiques du public dans la préparation de la séance ou du cycle</b>
<b>C3-2 Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage</b>	
<b>3-2-1</b>	<b>Animer une séance d'un cycle en fonction des objectifs</b>
<b>3-2-2</b>	<b>Mettre en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle jusqu'aux premiers niveaux de compétition</b>
<b>3-2-3</b>	<b>Faire découvrir les enjeux de l'activité, les règles sportives et leur sens</b>
<b>C3-3 Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage</b>	
<b>3-3-1</b>	<b>Utiliser des outils d'évaluation adaptés</b>
<b>3-3-2</b>	<b>Évaluer son action</b>
<b>3-3-3</b>	<b>Évaluer la progression des joueurs.</b>

**Référentiel d'activités : Description des situations de travail et des activités exercées, des métiers ou emplois visés.**

Conduite de séances, de cycles d'initiation, de découverte, d'animation sportive ou d'apprentissage des activités en basket- ball.

Appropriation de situations recueillies dans des documents de référence pour mettre en place des cycles d'apprentissage en basket-ball.

Définition de progressions en basket-ball en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants.

Proposition de situations pédagogiques en basket-ball adaptées aux caractéristiques des publics encadrés.

Contribution à l'acquisition des principes fondamentaux dans les pratiques du basket-ball.

Mise en place de situations d'apprentissage permettant la collaboration entre les joueurs, adaptées aux singularités des pratiquants.

Préparation et accompagnement des équipes en compétition en prenant en compte les singularités de chaque pratiquant.

Évaluation de séances et de cycles en regard des objectifs définis et des caractéristiques singulières des différents publics.

**UC4 : ÉDUCATEUR SPORTIF - ENTRAÎNEUR : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION « BASKET-BALL » POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE JUSQU'AUX NIVEAUX DE COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES**

<b>C4-1 Conduire pour tout public une séance ou un cycle en utilisant les techniques du basket-ball</b>	
<b>4-1-1</b>	<b>Entraîner aux différentes pratiques du basket-ball et adapter les techniques en fonction des publics</b>
<b>4-1-2</b>	<b>Démontrer et/ou transmettre les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage jusqu'aux niveaux de compétitions départementales en basket-ball</b>
<b>4-1-3</b>	<b>Proposer un apprentissage du basket-ball adapté en utilisant la terminologie appropriée</b>
<b>C4-2 Maîtriser et faire appliquer les règlements du basket-ball</b>	
<b>4-2-1</b>	<b>Enseigner dans le respect des règlements et usages du basket-ball</b>
<b>4-2-2</b>	<b>Maîtriser et transmettre les règlements spécifiques des différentes catégories de compétitions en basket-ball</b>
<b>4-2-3</b>	<b>Intégrer l'arbitrage dans la conduite de la séance et/ou dans le cycle</b>
<b>C4-3 Garantir des conditions de pratique en sécurité</b>	
<b>4-3-1</b>	<b>Aménager et contrôler l'espace de pratique ou d'évolution</b>
<b>4-3-3</b>	<b>Veiller à l'intégrité physique et morale des pratiquants</b>
<b>4-3-2</b>	<b>Utiliser le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité</b>

**Référentiel d'activités : Description des situations de travail et des activités exercées, des métiers ou emplois visés.**

Encadrement de l'activité basket-ball en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même lors des séances.

Initiation aux différentes pratiques dans le respect des règles et en tenant compte des spécificités des publics.

Veille aux conditions de sécurité particulière de la pratique du basket-ball et à la bonne utilisation du matériel et des équipements en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leur singularité.

Veille à aménager l'espace et le matériel pour prendre en compte les conditions d'accueil et de sécurité en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants.

Veille aux évolutions réglementaires concernant les pratiques.

Contribution à la construction de la citoyenneté en particulier au travers de l'initiation aux fonctions d'officiel et à l'arbitrage en adaptant les démarches et les outils aux caractéristiques spécifiques des publics.

Veille au comportement des pratiquants sur et en dehors du terrain en prenant en compte leurs caractéristiques singulières.

Contribution à la lutte contre les addictions.